

PREFECTURE DE L'INDRE  
Place de la Victoire et des Alliés,  
36 000 Châteauroux  
Direction de développement local et de l'environnement  
Bureau de l'environnement

A l'attention de Monsieur Le Préfet,



<b>BORDEREAU D'ENVOI</b>	
	Le 1 <sup>er</sup> juillet 2020
2 exemplaires papiers et 2 exemplaires numériques	Dossier de demande d'enregistrement ICPE consolidé - CEPL Montierchaume  <b><u>2 versions papiers et 2 versions numériques pour les communes de Déols et Montierchaume</u></b>